

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

TRANSACTION

MANDATS DE VENTE :

Les honoraires sont à la charge du **vendeur** et calculés sur **le prix de commercialisation**.

MANDATS DE RECHERCHE :

Les honoraires sont à la charge de **l'acquéreur**, calculés sur **le prix de vente**.

*Payables le jour de la conclusion effective de l'opération.
(sauf convention contraire au mandat dans des cas spécifiques et particuliers)*

PARKING.....5 000€

INFÉRIEUR À 200 000€8%

DE 200 001€ À 400 000€6%

DE 400 001€ À 700 000€.....5.5%

DE 700 001€ ET PLUS.....5%

VIAGER CLASSIQUE.....6%*

VIAGER MUTUALISÉ.....7.2%*

*de la valeur libe expertisée du bien

MANDAT "SUCCESS" :

Avec validation de la clause confiance : En cas d'absence d'offre d'achat dans les 30, 60 ou 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation réalisée et communiquée au vendeur, une remise de respectivement 10%, 20 % ou 30 % sera appliquée sur les honoraires stipulés au mandat.

Avec validation de la clause fidélité : Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais d'une agence du Réseau KW pour le compte d'un même client si les honoraires sont à sa charge.

Avec validation de la clause win-win : en cas de vente à un acquéreur présenté par le vendeur, les honoraires contractuels sont divisés de moitié.

LOCATION

LOI DU 6 JUILLET 1989 ET LOI ALUR

Prestations	Zones	Honoraires à la charge du locataire	Honoraires à la charge du propriétaire
Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail :	Très tendue	12€ / m2	12€ / m2
	Tendue	10€ / m2	10€ / m2
Réalisation de l'état des lieux	Toutes zones	3€ / m2	3€ / m2
Entremise et négociation	Toutes zones	-	1 mois loyer hors charges
Frais établissement inventaire (sur demande)	Toutes zones	-	1 mois loyer hors charges
Forfait Box, Parking, Garages, Caves	Toutes zones	1 mois loyer charges comprises	1 mois loyer charges comprises

LOCATION SAISONNIÈRE : 20 % HT loyers encaissés TTC (honoraires minimum : 100 € HT)

GESTION avec Alliance ADB

Nos tarifs	Mandat Zerent		Mandat Zerent Garantie Totale	
	HT	TTC	HT	TTC
Loyers charges comprises inférieurs à 1500 €	6,25%	7,5%	7,92%	9,5%
Loyers charges comprises compris entre 1500 et 2200 €	5,42%	6,50%	7,80%	8,5%
Loyers charges comprises supérieurs à 2200 €	4,58%	5,50%	6,25%	7,5%

Garantie totale loyers impayés 2,50 % TTC

IMMOBILIER TERTIAIRE ET COMMERCIAL

VENTE

Les honoraires sont à la charge de **l'acquéreur**, calculés sur **le prix de vente TTC**
*Payables le jour de la conclusion effective de l'opération.
(sauf convention contraire au mandat dans des cas spécifiques et particuliers)*

Prix de vente inférieur à 100 000€10 000€ TTC

De 100 001 à 200 000€10,8% TTC (9% HT)

De 200 001€ à 1 000 000€8,4% TTC (7% HT)

A partir de 1 000 001€6% TTC (5% HT)

LOCATION

Les honoraires sont à la charge du **Locataire et du Bailleur**
*Payables le jour de la conclusion effective de l'opération.
(sauf convention contraire au mandat dans des cas spécifiques et particuliers)*

Bailleur : 15% HT (18% TTC) du loyer HT et HC* annuel

Locataire : 15% HT (18% TTC) du loyer HT et HC* annuel

*HC = hors charges

CESSION

Fonds de commerce et droit au bail :
Les honoraires sont à la charge de **l'acquéreur**.
*Payables le jour de la conclusion effective de l'opération.
(sauf convention contraire au mandat dans des cas spécifiques et particuliers)*

Prix de vente inférieur à 80 000€ : 10 000€ TTC

80 001€ et plus : 12% TTC (10% HC)

du montant TTC de la cession